



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest**

Code des Transports
Décret du 30/08/1984
modifié

des Navires

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
POUR
NAVIRE AQUACOLE
DE LONGUEUR
INFÉRIEURE A 12 MÈTRES**

Division de référence
230

Le dossier d'examen pour un navire neuf comprend au minimum les pièces suivantes :

	OBJET	Fournie le
1	une déclaration de mise en chantier (accompagnée de la délégation de pouvoir éventuelle)	
2	une déclaration de l'armateur précisant : • les conditions d'exploitation prévus ; • la désignation précise du matériel d'armement et sa masse ; • la masse de la pontée et répartition à bord	
3	une coupe transversale d'échantillonnage au maître	
4	un plan d'ensemble – plan des formes	
5	une fiche de renseignements généraux (ci-jointe)	
6	un jeu de schémas concernant les installations ci-dessous : - installation et circuit de combustible ; - circuit eau de mer, assèchement & incendie ; - installation électrique ;	
8	un bilan électrique	
9	un calcul justificatif, réalisé par le chantier de construction du navire, attestant des efforts de poids et de poussée maximaux, ainsi que l'indication de la puissance propulsive maximale continue correspondante, que la structure arrière du navire peut supporter.	

10	Approbation de structure par une société de classification habilitée (Article 130.33)	
11	Calcul justificatif des réserves de flottabilité (non ponté)	
12	Caractéristiques des équipements de pêche installés et engins de levage.	
13	le procès-verbal de réception en usine du moteur, ou la déclaration de puissance établie par le constructeur ;	

I- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX -

Nom du navire :			
Armateur :			
Adresse :			
Chantier constructeur :			
Adresse :			
Date de pose de la quille		Date prévue pour la mise en service	
Port d'exploitation :			

Matériau de construction	☐ Acier	☐ Aluminium	☐ PVRT	☐ Bois
Coque			Autre	
Jauge brute		UMS	Puissance du moteur	(kW) ¹
Longueur hors tout		m	Longueur entre P.P	
Largeur hors tout		m	Déplacement du navire lège	tonnes
Creux au milieu			Tirant d'eau	
Vitesse en service				
Nombre maximal total de personnes		Nombre maximal de ME		
		Nombre maximal de PS		
		Nombre maximal de PAX		

Catégorie de navigation :		Durée maxi du séjour à la mer :		jours
Demande de navigation au-delà de 20 miles	☐ OUI	☐ NON		
Type d'exploitation :	☐ chalut	☐ filets	☐ casiers	☐ dragues
	☐ autre			
Genre de navigation :		autre		

Dossier de stabilité

¹ Suivant la norme ISO 3046/1.

II - CONSTRUCTION COQUE - FRANC-BORD – (chap. 230-2)

- pavois et rambardes de hauteur minimale 0,75 m :

- Cloisons étanches : nombre

emplacement

- Distance entre l'étrave et la cloison étanche avant

Déplacement du navire lège – en charge :

Masse de la coque kg

Poids du matériel d'armement : kg

Poid du moteur : kg

Matière consommable : kg

Pontée : kg

Personnes embarqués : kg

Détermination du franc-bord (pour navire ponté) (respect du B/20, voir art. 230-1.03 §4) :

Charge maximale : kg

formule pour déterminer l'enfoncement : $d = 7 \times L \times B$ (déplacement par cm)

B : largeur hors tout / L : longueur hors tout

Flottabilité et limite de charge (navire non ponté) :

Charge maximum autorisée : tonnes

(formule : $M = 0,1 \times L \times B \times C$ / C : creux du navire (en mètre))

Réserve de flottabilité : (art. 230-2.04 § 2)

Dalots :

Influence de l'engin de levage sur la stabilité (art. 230-2.05) :

Protection des ouvertures :

- Ecoutilles (nb) :

- surbau :

- Panneaux à plat pont boulonnés :	
- Portes :	
- Sabords :	
- Dégagements d'air :	
- Prise d'eau – sortie d'eau :	
- Tuyautage eau de mer :	

III - MACHINE - ELECTRICITE -

A Fournir

13- Épreuve des caisses à combustible (sauf si plaque constructeur apposée).

14- Certificat d'épreuve des circuits hydrauliques.

- Moteur principal (type, puissance, nombre de tours) :			
- Type :		Autre :	
- Puissance			
- Nombre de tours/min :			
- Combustible :		- Consommation horaire :	
- Échappement :	☐ HUMIDE	☐ SEC	
- Collecteur protégé contre les projections ou fuite d'hydrocarbure	☐ OUI	☐ NON	
- Hélice :	☐ PALES FIXES	☐ PALES ORIENTABLES	☐ TUYERE

- Assèchement	
Pompe	
Nombre :	Emplacement :
Débit :	Type :
Prévention de l'envahissement	
détection et alarme d'envahissement conformes à la division 361	
Nombre :	Type :
Emplacement :	
Prévention de la pollution	
Emplacement :	

- Installation hydraulique

- Emplacement de la pompe

- Emplacement du moteur

- Nature des tuyaux et moyen de fixation

- Protection prévue pour éviter la projection d'huile hydraulique sur les points chauds

- Caisses à combustible

- Nombre de caisses:

- Capacité de chaque caisse :

- Matériau de construction :

- Emplacement :

- Vannes sur caisses manœuvrables de l'extérieur du compartiment moteur :

- Jauge de niveau :

Monture de niveau protégée :

☐ OUI

☐ NON

Robinet automatique :

☐ BAS

☐ HAUT

Jauge électronique avec report en timonerie

☐ OUI

☐ NON

- Remplissage extérieur :

☐ OUI

☐ NON

Emplacement :

Hauteur au-dessus du pont :

Dispositif d'obturation des dégagements d'air

Hauteur au-dessus du pont :

Tamis pare-flamme :

☐ OUI

☐ NON

IV - INCENDIE -

Ventilation du compartiment moteur

- présence de volets d'obturation incombustibles pouvant être fermés de l'extérieur du local.

☐ OUI

☐ NON

- Si ventilation forcée, présence d'un arrêt depuis l'extérieur du compartiment

☐ OUI

☐ NON

- Pompe mécanique

Type

- Nombre :

Débit :

- Manche incendie :

- Lance :

- Extincteur

- Nombre :

Type :

- Emplacement

- Extinction fixe dans le compartiment machine

- Gaz utilisé :

Poids de gaz :

- Volume de la bouteille :

- Emplacement de la bouteille

- Fournir les éléments suivants :

- attestation de charge de la bouteille,

- attestation de soufflage de l'installation,

- justificatif de la charge de gaz par le calcul (article 227-4.04).

- Détection d'incendie du compartiment moteurs

VI - SECURITE DE LA NAVIGATION -

- Corne de brume (électrique ou pneumatique fixe à partir de la troisième catégorie)

☐ OUI

☐ NON

- feux de navigation

☐ bâbord

☐ tribord

☐ poupe

☐ tête de mat

- feux de pêche

☐ vert, blanc

☐ blanc, rouge

- feux d'incapacité de manœuvre

☐ rouge, rouge

- réflecteur radar

☐ OUI

☐ NON

- Appareil à gouverner :

Type :

Caractéristiques :

Type de barre :

Pilote automatique :

Dispositif de barre de secours :

- Ligne de mouillage

Ancre, nombre :

Type :

Poids :

Kg

Chaîne, diamètre :

mm

Longueur :

m

Cablot, diamètre :

mm

Longueur :

m

- Equipement radio et de navigation (division 219) :

AIS pour les navires d'une longueur hors tout égale ou supérieure à 10 mètres munis d'une timonerie et pêchant dans les dispositifs de séparation de trafic (DST)

☐ OUI

☐ NON

VHF portative : nombre

type

VHF non ASN : nombre

type

VHF ASN :

nombre

type

Dispositif de cartes électroniques conforme division 341

☐ OUI

☐ NON

Balise de détresse RLS (3^è cat):

Sondeur :

Radar :

Autres :

VII - SAUVETAGE -

Brassières (nb) approuvées équipées de feu de localisation			
Engin flottant (nb)		Bouées (nb)	
1 bouée avec feu à retournement		☐ OUI	☐ NON
radeau de survie (nb)		classe :	
capacité de chaque radeau		capacité totale :	
emplacement :			
3 fusées parachute		☐ OUI	☐ NON
2 fumigènes flottant		☐ OUI	☐ NON
Navire exploité par un marin seul à bord: dispositif MOB porté en permanence conforme à la division 219			
		☐ OUI	☐ NON

VIII - HYGIENE - HABITABILITE -

Poste d'équipage :				
Surface utilisable				
Couchettes :	nombre		dimensions	
Hauteur sous plafond				
Chauffage		☐ OUI	☐ NON	
WC, lavabo,		☐ OUI	☐ NON	
douches:	nombre		dimensions	
Les parois extérieures des roufs et parois en contact avec le compartiment moteur ou le caisson de passage de l'échappement calorifugées				

Appareils à gaz :			
Emplacement des appareils			
Sécurité défaut flamme sur chaque appareil		☐ OUI	☐ NON
Emplacement des bouteilles :			
Tuyautage métallique :		☐ OUI	☐ NON
Robinet d'arrêt :		☐ OUI	☐ NON

Réserve d'eau potable : ☐ OUI ☐ NON volume

Moyen d'aération

Moyen de chauffage

Relevé de bruit pour les navigations supérieures à 24 h à la mer

Dotation médicale

IX – PROTECTION DES TRAVAILLEURS

- Treuils de pêche :

possibilité de supprimer instantanément, depuis le poste de conduite du navire, la tension des funes en cas de croche ☐ OUI ☐ NON

Caractéristiques des treuils, vire casiers ou autres engins de levage :

<i>Nombre</i>	<i>Type</i>	<i>Force</i>

- Emplacements des arrêts d'urgence des équipements de pêche :

- Dispositif installé à demeure et permettant à une personne tombée à la mer de remonter à bord du navire :

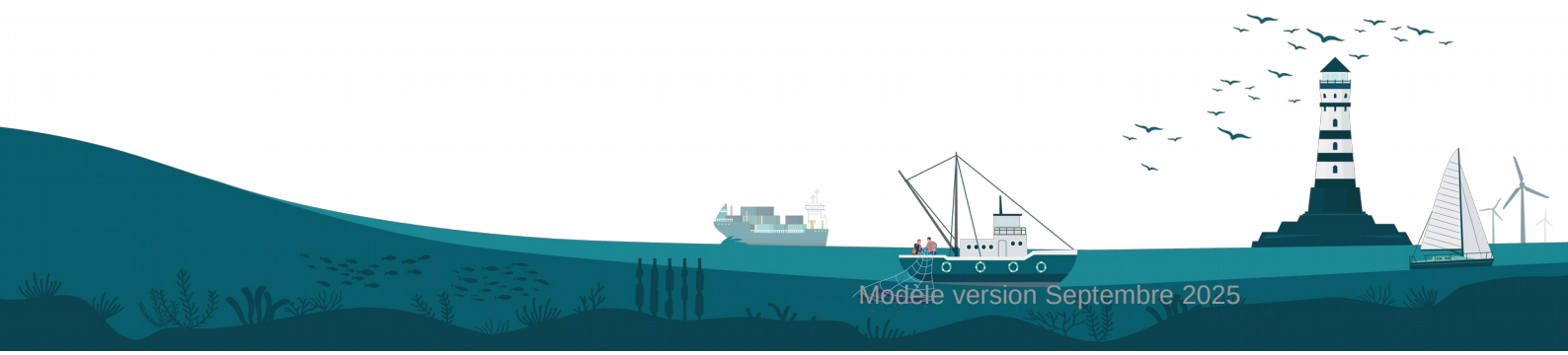
Pour plus d'information vous pouvez vous référer aux textes réglementaires applicables pour les navires de pêche : <https://www.mer.gouv.fr/pole-reglementation-de-la-securite-maritime>

et en particulier:

- Le décret 84-810 du 30/08/1984
- La division 230 du règlement annexé à l'arrêté du 23/11/1987

A , le

Signature de l'armateur :



DECLARATION DE CONDITIONS D'EXPLOITATION

Nom du navire :

N° Immatriculation :

Armateur :

Adresse :

Tél :

Je soussigné, Monsieur

armateur du navire immatriculé

déclare exploiter mon navire en catégorie de navigation dans les conditions suivantes :

Signature de l'armateur :

METIER PRATIQUE	MATERIEL DE PECHE + PONTEE MAXIMALE			POIDS (kg)
	Nombre	Type	Caractéristiques	
CHALUT		Chaluts		
		Funes	Longueur m Diamètre mm	
		Panneaux		
		Viviers	Dimensions longueur m largeur m hauteur m Volumes L Poids (à vide) kg	
		Matériel de réserve		
		Pontée maximale		
	POIDS TOTAL			

METIER PRATIQUE	MATERIEL DE PECHE + PONTEE MAXIMALE			POIDS (kg)
	Nombre	Type	Caractéristiques	
DRAGUE		Drague		
		Funes	Longueur m Diamètre mm	
		Viviers	Dimensions longueur m largeur m hauteur m Volumes L Poids (à vide) kg	
		Matériel de réserve		
		Pontée maximale		
	POIDS TOTAL			

METIER PRATIQUE	MATERIEL DE PECHE			POIDS (kg)
	+ PONTEE MAXIMALE			
	Nombre	Type	Caractéristiques	
CASEYEUR Cas Quotidien		Casiers	Nombre de lignes 	
		Gueuses + orins + pavillons		
		Viviers	Dimensions	
			longueur m	
			largeur m	
			hauteur m	
	Volumes L			
	Poids (à vide) kg			
		Matériel de réserve		
		Pontée maximale		
	POIDS TOTAL			

METIER PRATIQUE	MATERIEL DE PECHE			POIDS (kg)
	+ PONTEE MAXIMALE			
	Nombre	Type	Caractéristiques	
CASEYEUR Cas maximal		Casiers	Nombre de lignes 	
		Gueuses + orins + pavillons		
		Viviers	Dimensions	
			longueur m	
			largeur m	
			hauteur m	
	Volumes L			
	Poids (à vide) kg			
		Matériel de réserve		
		Pontée maximale		
	POIDS TOTAL			

METIER PRATIQUE	MATERIEL DE PECHE + PONTEE MAXIMALE			POIDS (kg)
	Nombre	Type	Caractéristiques	
FILEYEUR		Filets	Longueur	
		Viviers	Dimensions longueur m largeur m hauteur m Volumes L Poids kg (à vide)	
		Matériel de réserve		
		Pontée maximale		
	POIDS TOTAL			

A , le

Signature de l'armateur :